



---

# RÉSUMÉ DE VOYAGE

## DAKAR | SÉNÉGAL

### Réunion n° 42

# Table des matières

Référence rapide .....	3
Introduction .....	4
FAQ concernant le vol.....	4
FAQ concernant le Visa .....	10
FAQ concernant l'hôtel .....	12
Per Diem / Allocation FAQ concernant les remboursements.....	14
Divers FAQ .....	16
Dates limites .....	16
Annexe A.....	17

# RÉFÉRENCE RAPIDE

## | Emplacement de réunion & hôtel

### **Le Meridien President**

Pointe des Almadies · BP 8181 · Dakar · Sénégal

Téléphone: +221 33 869 6969 | Fax: +221 33 869 6924

site Web: <http://www.lemeridienpresidentdakar.com>

## | Dates

23 – 28 octobre 2011

## | Aéroport

Dakar-Yoff-Léopold Sédar Senghor International Airport (DKR)

## | Visas

Les citoyens des États-Unis, Canada, Israël, Japon, Taiwan, l'UE (sauf les 12 nouveaux pays membres), et les pays de la CEDEAO n'ont pas besoin de visa pour entrer à Dakar. Ceux qui ont besoin d'un visa seront contactés directement.

## | Per Diem

\$75 USD par jour

## | Numéro d'urgence

En cas d'urgence pendant le transit appelez: +1.310.913.8201

## | Délais

- Formulaire de demande de voyage jusqu'au: **lundi 22 août 2011**

- Formulaire d'informations bancaires jusqu'au: **lundi 22 août 2011**
- Transport: **lundi, 5 septembre 2011 à 17h PST**

---

## INTRODUCTION

---

Nous souhaitons vous remercier pour votre participation dans la communauté ICANN en soutenant le développement des politiques et des opérations concernant le système de nom de domaine. Nous apprécions profondément votre engagement, votre temps et vos compétences pour favoriser la réalisation de la mission de l'ICANN.

En tant que participant, vous avez été sélectionné pour recevoir le support financier accordé par le [processus de support à la communauté du voyage](#) de l'ICANN pour assister à la prochaine réunion à Dakar. Ce guide a été développé à partir des commentaires de la communauté, dans le but de faire avancer le travail de l'ICANN; pour apporter de l'aide à ceux qui, sans ce, ne seraient capables de payer leur adhésion aux réunions de l'ICANN; et pour valoriser la participation aux processus de l'ICANN. Chaque fois qu'un guide de voyage est développé, faisant partie du plan des opérations de l'année fiscale et du développement du budget; [les directives de support au voyage de l'année fiscale 2012 de l'ICANN](#) ont été postés en ligne. Ce résumé a été créé pour compléter les lignes directrices susmentionnées afin d'aider les voyageurs qui sont pris en charge, et pour répondre à des questions fréquemment posées (FAQ).

---

## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES CONCERNANT LE VOL

---

### **QUELLES SONT LES DATES QUE JE DEVRAIS ÊTRE À LA RÉUNION?**

La table ci-dessous indique les dates générales d'assistance autorisée, ce qui dépend de l'organisation ou du groupe duquel vous êtes affilié; veuillez remarquer qu'ils sont soumis à des changements. Comme certains groupes ont des réunions avant ou après la réunion de l'ICANN, vos dates d'assistance peuvent être différentes que les dates réelles de la réunion de l'ICANN ou d'autres groupes venant à la réunion. En général, la longueur maximum de votre séjour soutenu par l'ICANN sera défini par ces dates – vous pouvez arriver le jour même ou après la «première date d'arrivée» et partir le jour même ou avant la «dernière date de départ». Les départs sont généralement programmés pour le vendredi suivant la fin de la réunion du conseil d'administration de l'ICANN – si vous êtes approuvés pour rester pour le CA de l'ICANN et qu'il

n'y a aucune option de partir en temps voulu, vous pouvez être autorisés pour rester une nuit de plus et partir le jour suivant.

Si vous devez arriver avant la date présentée pour votre groupe ou partir après la date du groupe, veuillez s'il-vous-plait contacter ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) en indiquant la raison spécifique pour laquelle vous souhaitez arriver avant ou partir après.

### **DATES GÉNÉRALES DE PRÉSENCE AUTORISÉE**

GROUPE	PREMIERS DATE D'ARRIVEE	DERNIER DATE DE DEPART	JOURS PRIS EN CHARGE
<b>At-Large</b>	22 octobre	28 octobre	7
<b>ccNSO</b>	22 octobre	28 octobre	7
<b>Participants</b>	22 octobre	29 octobre	8
<b>GAC</b>	21 octobre	29 octobre	9
<b>GNSO</b>	21 octobre	28 octobre	8
<b>NomCom</b>	22 octobre	30 octobre	9
<b>Président, président élu et Assoc. président</b>	22 octobre	30 octobre	9
<b>Membres NomCom</b>	27 octobre	30 octobre	4

### **COMMENT PUIS-JE PLANIFIER MON VOYAGE?**

Le voyage à une réunion de l'ICANN se compose de trois éléments principaux:

1. Transport :
2. Logement et
3. Per diem / allocation / dépenses.

Selon vos besoins et selon les autorisations pré-établies, l'ICANN peut payer pour votre transport, votre hôtel et/ou vos dépenses quotidiennes en tant que voyageur.

#### **MÉTHODE 1: Réservation à travers de l'ICANN**

Le transport peut être organisé à travers l'agent de voyage de l'ICANN – BCD Voyage. Si vous indiquez que vous souhaitez utiliser l'agent de voyage de l'ICANN, ce dernier vous contactera quant à vos besoins de transports et vous fournira un itinéraire pour révision et approbation.

Une fois l'itinéraire approuvé, l'agence de voyage se chargera de réserver votre transport et fera transférer directement la facture à l'ICANN.

### **MÉTHODE 2: Auto-organisé**

Les voyageurs des groupes susmentionnés peuvent réserver leurs propres voyages aériens et demander un remboursement inférieur. Veuillez voir ci-dessous pour les lignes directrices et de moins de montants de remboursement si vous choisissez de réserver votre voyage.

## **QUELLES SONT LES DIRECTIVES SI J'AUTO-ORGANISE MON VOYAGE?**

Réserver votre propre voyage est limité au transport aérien (et transport terrestre affilié) seulement. Toutes les réservations d'hôtel au lieu de la réunion doivent être faites par l'ICANN.

Si vous planifiez réserver votre voyage, vous devez aviser ICANN à cette adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) avant de faire la réservation.

ICANN s'assurera que vous avez été désigné pour un support financier pour votre voyage, et vous enverra un courriel d'autorisation pour réserver votre propre voyage. Si vous ne recevez pas d'autorisation écrite de l'ICANN avant de réserver votre voyage, la demande de remboursement ne sera pas accordée.

Les remboursements pour le voyage de vol auto-organisé sont limités à un montant maximum remboursable de chaque région (qui comprend les pays dans cette région). La liste identifiant quels pays sont dans quelle région peut être trouvée dans l'annexe «A» de ce résumé ou en visitant le site des nations unies - division statistique

Le cadre suivant montre le maximum remboursable pour les prix des vols pour chaque région. Le prix des vols remboursable est valable pour un billet d'avion non-remboursable en classe économique – cependant, un voyageur peut prendre un autre service, mais le remboursement maximal sera en lien avec la région.

### **MAXIMUM REMBOURSABLE**

RÉGION	MAXIMUM REMBOURSABLE
<b>AFRIQUE</b>	
Afrique de l'Est	\$2,450
Afrique centrale	\$2,300
Afrique du nord	\$1,450
Afrique du sud	\$1,600
Afrique de l'Ouest	\$1,650
<b>AMÉRIQUES</b>	
Caraïbes	\$2,650
Amérique centrale	\$2,400
Amérique du nord	\$2,400

Amérique du Sud	\$1,700
<b>ASIE</b>	
Asie centrale	\$2,450
Asie de l'Est	\$2,700
Asie du sud	\$2,850
Asie du Sud-est	\$2,500
Asie de l'Ouest	\$1,850
<b>EUROPE</b>	
Europe de l'Est	\$1,600
Europe du nord	\$1,750
Europe du Sud	\$1,250
Europe de l'Ouest	\$1,250
<b>OCÉANIE</b>	
Australie et Nouvelle Zélande	\$3,050
Mélanésie	\$3,800
Micronésie	\$3,650
Polynésie	\$3,700

Aucun remboursement ne sera effectué pour l'auto-réservation des chambres d'hôtel.

## **MON VOL A UNE ESCALE. QUE DOIS-JE FAIRE?**

L'ICANN ne remboursera pas l'hôtel durant les escales, sauf si l'escale correspond à ces critères :

1. L'escale était nécessaire et inévitable dans l'itinéraire des dates de voyage autorisées; et
2. L'escale excède 10 heures dans la ville d'escale entre 8h00 à 20h00 heure locale ou l'escale excède six heures pour les vols dans la ville d'escale entre 20h00 et 8h00 heure locale; et
3. Le coût de l'hôtel n'excède pas 150.00\$ US par nuit.

Si éligible pour un per diem, le per diem sera seulement calculé pour les dates autorisées d'assistance à la réunion de l'ICANN plus pour les jours de voyage basés sur les itinéraires disponibles pour les jours d'arrivée et de départ.

L'ICANN ne remboursera pas l'hôtel ou les autres dépenses qui ne sont pas décrites dans ce résumé pour des dates d'assistance à la réunion de l'ICANN autorisées ou des escales ci-dessus. Les voyageurs qui veulent arriver avant la date d'arrivée autorisée ou rester après la date de départ autorisée seront responsables de n'importe quelle chambre d'hôtel, repas, prix de transport, ou d'autres frais pas autrement autorisés dans ce résumé.

Le remboursement pour le voyageur qui voyage par air/train sera fait après la conclusion de la réunion de l'ICANN, selon la soumission de la documentation appropriée, justifiant l'achat du ticket (et n'importe quel prix d'hôtel d'escale approuvé).

## **QUE FAIRE SI UN SÉJOUR D'HÔTEL EST REQUIS SUR MON CHEMIN VERS LA RÉUNION OU SUR LE CHEMIN DE RETOUR DÛ À LA LONGUEUR DU VOYAGE ET/OU À L'ITINÉRAIRE?**

Dans ce cas, l'ICANN remboursera la chambre d'hôtel et les taxes sous présentation d'un rapport de dépenses. Le formulaire pourra être envoyé à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et une fois complété et scanné avec les reçus, renvoyé à cette même adresse. Dans certaines circonstances, l'ICANN réservera et payera votre chambre d'hôtel à l'avance. Veuillez voir les limitations ci-dessus.

## **ET SI JE VEUX ARRIVER AVANT LA DATE AUTORISÉE OU RESTER PLUS LONGTEMPS QUE LA DATE AUTORISÉE, OU LES DEUX?**

### ***En ce qui concerne le vol...***

Si vous souhaitez arriver avant la date autorisée et/ou rester plus longtemps que la date de départ autorisée, votre demande sera examinée selon le processus des exceptions. Si l'ICANN paye pour votre vol, notre agent de voyage établira le standard des coûts de votre voyage depuis la date d'arrivée autorisée et la date de départ autorisée. Si vous réservez votre propre voyage vous serez seulement remboursé selon les dates autorisées. Voir ci-dessus pour plus d'informations sur comment réserver votre propre voyage.

### ***En ce qui concerne l'hôtel...***

Si l'ICANN paye pour votre hôtel pour la réunion, l'ICANN ne payera que les nuits autorisées. Vous serez responsable de trouver un hôtel et de payer directement votre chambre pour les nuits non-autorisées. Si vous arrivez plus tôt, ou restez plus longtemps, l'ICANN fera tous les efforts possibles pour réserver la même chambre que l'ICANN paye, mais nous ne garantissons pas que l'hôtel ait des disponibilités.

## **J'AI TROUVÉ UN VOL MOINS CHER - PUIS-JE LE RÉSERVER**



## **MOI-MÊME?**

Oui – les voyageurs peuvent planifier leur propre voyage en suivant le processus sous la rubrique «Comment organiser mon voyage?».

## **J'AMÈNE UN INVITÉ - JE VOUDRAIS RÉSERVER POUR NOUS DEUX - PUIS-JE RÉSERVER MOI-MÊME?**

Oui – les voyageurs peuvent planifier leur propre voyage en suivant le processus sous la rubrique «Comment organiser mon voyage?». Réserver pour votre invité est votre responsabilité.

Si vous décidez d'utiliser l'agent de voyage de l'ICANN pour réserver votre voyage, l'ICANN payera directement pour les prix de votre billet. Si vous voulez qu'un agent de voyage réserve également pour un invité, vous devrez vous organiser pour payer l'agent de voyage directement – l'ICANN ne peut pas payer pour le billet d'un invité.

## **SI L'ICANN PAIE POUR MON TRANSPORT DANS QUELLE CLASSE DE SERVICE VOYAGE-JE?**

La plupart des voyageurs seront réservés en classe économique avec un billet non-remboursable. Certains voyageurs sont pré-autorisés à voyager en classe affaire. Si vous n'êtes pas pré-approuvés pour la classe affaires et croyez que vous avez un besoin spécifique pour la classe affaires, vous pouvez demander une exception en contactant ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et en donnant la raison spécifique pour laquelle vous demandez une exception (pour des raisons par exemple médicales) et en fournissant toute la documentation faisant partie de votre demande. Si vous réservez votre propre voyage vous pouvez réserver n'importe quelle classe, mais la partie remboursable sera en lien avec le montant maximum remboursable par région, publié dans le tableau ci-haut.

## **PUIS-JE AUGMENTER MA CLASSE DE SERVICE?**

Normalement l'ICANN payera pour un billet non-remboursable en classe économique. Si la compagnie aérienne vous permet d'augmenter la classe de votre billet (par exemple, en utilisant vos miles de voyageur fréquent) vous pouvez le faire. Veuillez constater que vous ne pouvez pas demander un plus haut prix de classe économique pour moderniser avec les miles de voyageur fréquents, le prix en classe économique doit être le prix le plus bas disponible à moins

que vous n'arrangiez votre propre prix aérien et vous le soumettez pour le remboursement seulement jusqu'au prix maximum admissible pour votre région comme exposé au-dessus.

## **JE DOIS CHANGER MES PLANS – QUE FAIS-JE?**

Si vous avez réservé à travers l'agence de voyage de l'ICANN et que vous avez besoin de changer vos plans de transport, vous devrez contacter BCD voyage; leur information de contact peut être trouvée à la fin de votre itinéraire. Veuillez noter que vous êtes responsables pour TOUS les changements et/ou annulations de frais une fois votre billet acheté. L'équipe de support de voyage s'assurera que le département de la réunion sera informé de tous les changements qui pourrait affecter votre réservation de chambre d'hôtel; simplement transférer une copie de votre itinéraire modifié à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org).

Si vous n'avez pas utilisé le transport payé par l'ICANN, c'est à vous de faire les arrangements nécessaires avec le vendeur auprès duquel vous avez acheté le billet. En outre, veuillez informer l'ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) que vous devez changer les dates de votre arrivée à l'hôtel et/ou de départ.



## **QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES CONCERNANT LE VISA**

### **AI-JE BESOIN DE VISA POUR VOYAGER À DAKAR ET SI CELA EST LE CAS COMMENT PUIS-JE L'OBTENIR**

Il est de notre compréhension que les citoyens des États-Unis, Canada, Israël, Japon, Taiwan, l'UE (sauf les 12 nouveaux pays membres), et les pays de la CEDEAO n'ont pas besoin de visa pour entrer à Dakar. Les voyageurs concernés seront directement contactés et l'information détaillée des procédures d'obtention de visa pour le Sénégal leur sera envoyée.

Les pays qui peuvent entrer au Sénégal sans visa pour un maximum de 90 jours

Autriche	France	Japon	Togo
Belgique	Gambie*	Libéria*	Tunisie
Bénin*	Allemagne	Luxembourg	Sénégal*
Burkina Faso*	Ghana*	Mali*	Sierra Leone*
Canada	Grande Bretagne	Mauritanie	Espagne
Cap Vert*	Grèce	Maurice	Afrique du sud
Afrique centrale	Guinée-Bissau*	Marroc	Suède
République du Congo	Guinée Conakry	Pays-Bas	Taiwan

Cote d'Ivoire*	Irlande	Niger*	Togo*
Danmark	Israël	Nigérie*	Etats-Unis
Finlande	Italie	Portugal	

\*pays de la CEDEAO

## **QUELS PAYS AURONT BESOIN DE VISA POUR ENTRER AU SENEGAL?**

Les visas peuvent être accordés par un consulat/ambassade locale:

Australie	Equateur	Lituanie**	Rwanda
Bahamas	Égypte	Madagascar	Sao Tomé
Bahreïn	El Salvador	Malawi	Arabie Saoudite
Bangladesh	Estonie**	Malaisie	Singapour
Barbade	Ethiopie	Malte**	Slovaquie**
Bolivie	Fidji	Îles Marianne	Slovénie**
Botswana	Gabon	Mexique	Somalie
Bésil	Grenade	Namibie	Sri Lanka
Brunei	Guatemala	Népal	Surinam
Bulgarie**	Haïti	Nouvelle Zélande	Swaziland
Burundi	Honduras	Nicaragua	Suisse
Cameroun	Hongrie**	Norvège	Tanzanie
Chad	Islande	Oman	Thaïlande
Colombie	Inde	Panama	Tonga
îles Comores	Indonésie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Trinité
Congo (Kinshasa)	Jamaïque	Paraguay	Turquie
Costa Rica	Kenya	Pérou	Uganda
Chypre**	Corée du Sud	Philippines	Emirats Arabes Unis
République tchèque**	Le Koweït	Pologne**	Venezuela
Dominique	Lettonie**	Qatar	Zambie
République dominicaine	Lesotho	Roumanie**	Zimbabwe

**Approbation du Sénégal nécessaire avant le traitement de visa pour les citoyens de:**

Afghanistan	Chypre	Laos	Sao Tomé & Príncipe
Albanie	Guinée équatoriale	Lettonie	Serbie
Angola	Estonie	Liban	République slovaque
Bosnie-Herzégovine	la Guyane	Libie	Soudan
Cambodge	Hong Kong (Chine)	Lituanie	Syrie
Chili	Iran	Iles Maldives	Vietnam
Chine	Iraq	Mozambique	Yémen
Croatie	Jordanie	Pakistan	
Cuba	Corée (Nord)	Fédération de Russie	

**J'AI BESOIN D'UNE LETTRE D'INVITATION POUR DEMANDER UN VISA  
COMMENT PUIS-J'EN OBTENIR UNE?**

Les lettres peuvent être obtenues sur notre site de l'ICANN: <http://dakar42.icann.org/travel>

Si vous avez besoin d'une lettre d'un hôte local veuillez contacter Maye Diop [mayediop@gmail.com](mailto:mayediop@gmail.com).

---

## 🏠 QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES CONCERNANT L'HÔTEL

---

### ***OÙ VAIS-JE RESTER?***

La réunion de l'ICANN se tiendra au **Meridien President** – il ya un nombre limité de chambres disponibles au Méridien Président - tandis que tous les efforts seront faits pour héberger constituants au Méridien Président, les hôtels à proximité peuvent également être utilisés pour héberger les participants de la réunion de l'ICANN.

Si vous ne planifiez pas rester à l'hôtel réservé par ICANN, vous devrez en informer ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) dès que possible, de façon à ce qu'on donne la chambre à quelqu'un d'autre. Certains voyageurs de l'ICANN reçoivent seulement le remboursement du vol – si vous recevez seulement le remboursement du vol, l'ICANN ne réservera pas de chambre à votre nom. Vous serez responsable d'organiser votre propre logement. Cependant, si vous décidez de rester dans un des hôtels réservés, veuillez envoyer un courriel à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et nous essaierons de réserver une chambre pour vous si possible.

Les chambres d'hôtel utilisées durant la réunion de l'ICANN seront réservées directement par le département des réunions de l'ICANN. L'équipe de support au voyage informera le département des réunions de votre itinéraire et réservera votre chambre à partir d'un bloc de chambres réservés à cet hôtel pour cette réunion. L'ICANN paye pour les chambres et les taxes seulement - tous les incidents (mini bar, télévision payante, téléphone, lavage, service aux chambres, etc.) seront chargés au voyageur. Si vous ne réservez pas à travers BDC, vous aurez besoin d'avertir l'ICANN à cette adresse [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) de vos dates d'arrivée et de départ (vous aurez peut-être besoin d'envoyer une copie de votre itinéraire). De cette façon, le département des réunions pourra réserver une chambre pour vous. L'ICANN doit confirmer sa liste de chambres jusqu'au lundi 5 septembre. Afin de s'assurer que l'ICANN est en mesure de réserver une chambre pour vous en votre nom, vous devriez avoir un itinéraire valide qui a été transmis à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) au plus tard le lundi, 5 septembre. Si nous ne recevons pas votre itinéraire d'ici lundi, 5 septembre, l'ICANN sera probablement incapable de faire une réservation pour vous dans cet hôtel.

Si vous réservez votre transport à travers de BCD mais que vous n'avez PAS besoin de chambre d'hôtel, veuillez en informer ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) de cette façon nous pourrons informer notre département des réunions qu'ils n'ont pas besoin de réserver de chambre pour vous.

Si vous êtes éligible, vous allez recevoir un «per diem» quotidien pour:

- Chaque jour d'assistance aux réunions de l'ICANN, dès votre date d'arrivée jusqu'à la date de départ autorisée (à moins que vous faisiez partie du groupe des participants, dans ce cas vous recevrez un traitement spécial à la conclusion de la réunion de l'ICANN); PLUS
- Un jour de per diem par allée si votre voyage continu dans chaque direction est plus long que 8 heures (en incluant escales/connections) et deux jours de per diem par allée si votre voyage continu allée est plus long que 24 heures (en incluant escales/connections).

### EXEMPLE

---

On vous permet d'arriver dimanche 23 octobre 2011 et de repartir vendredi 28 octobre 2011. Le voyage à Dakar depuis votre maison prend 15 heures, et 14 heures pour le retour.

Vous décidez d'arrêter quelque part en chemin pour Dakar et le vol à faire par la suite est moins que la majorité du chemin (le coût standard est mentionné plus haut) et vous recevez l'approbation pour cet itinéraire. Vous quittez votre maison le mercredi 19 octobre 2011 et vous arrivez à Dakar le samedi 22 octobre 2011, après avoir fait votre escale demandée. Vous partez vendredi 28 octobre 2011 et vous arrivez à la maison dimanche 31 octobre 2011.

Dans cet exemple, l'ICANN paye pour:

Votre chambre d'hôtel à partir du dimanche 23 octobre 2011 jusqu'au vendredi 28 octobre 2011 (cinq nuits), votre billet d'avion, et sept jours d'indemnités journalières — les cinq jours que vous passerez à Dakar, une journée de voyage pour vous y rendre, et une journée de voyage pour rentrer chez vous. Vous devrez payer pour votre chambre d'hôtel la nuit du samedi 22 juin 2011.

<b>PRE</b>	OCTOBRE <b>19</b>	OCTOBRE <b>20</b>	OCTOBRE <b>21</b>	OCTOBRE <b>22</b>		Hôtel: Vous	
<b>PENDANT REUNION</b>	OCTOBRE <b>23</b>	OCTOBRE <b>24</b>	OCTOBRE <b>25</b>	OCTOBRE <b>26</b>	OCTOBRE <b>27</b>	OCTOBRE <b>28</b>	Hôtel: ICANN Air: ICANN Per Diem: ICANN (7jours)
<b>APRÈS</b>	OCTOBRE <b>29</b>	OCTOBRE <b>30</b>	OCTOBRE <b>31</b>				

## **JE VOUDRAIS RESTER DANS UN HÔTEL DIFFÉRENT. L'ICANN ME REMBOURSE-T-IL CE QU'IL M'AURAIT REMBOURSÉ À L'HÔTEL POUR PAYER MON HÔTEL PRÉFÉRÉ?**

Dans la plupart des cas, non. Notre département de réunions négocie avec l'hôtel contracté en s'engageant à un certain nombre de nuitées. Si les constituants ne restent pas à l'hôtel sous contrat et nous ne réalisons pas le nombre de nuitées engagées; l'ICANN doit ensuite payer pour ces chambres vacantes (même si elles n'ont pas été utilisées). Si vous sentez que votre situation est spéciale et que vous vivez de circonstances exténuantes, vous pouvez faire une demande en envoyant un courriel à ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org). L'ICANN ne remboursera pas les voyageurs qui soumettent des rapports de frais à moins que l'arrangement n'ait été PRÉ-APPROUVÉ par l'officier financier en chef (CFO) d'ICANN.

---

### **📧 PER DIEM / ALLOCATION / REMBOURSEMENT QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**

---

## **VAIS-JE RECEVOIR DE L'ARGENT POUR LES PLATS OU AUTRES INCIDENTS?**

Les représentants d'At-Large, ccNSO, GNSO, et GAC sont payés per diem pour les jours d'assistance à la réunion de l'ICANN. Les participants sont payés une allocation à la fin de la réunion de l'ICANN. Les membres de NomCom soumettent les dépenses actuelles à la fin de la réunion d'ICANN.

### ***PER DIEMS***

---

Les Per Diem sont destinés pour couvrir des frais accessoires encourus pour assister à la réunion de l'ICANN, incluant des repas, le transport terrestre (tels que les taxis à et de l'aéroport, l'hôtel et le lieu), le parking, etc. Le prix pour obtenir un visa, au besoin, sera remboursé séparément. Voir la section ci-dessus sur les visas.

Les Per Diem sont basés sur le dollar US. Pour la réunion de Dakar, le per diem est de 75\$ US par jour. Si vous encourez des frais raisonnables qui sont de façon significative plus grands par jour que le per diem, vous pouvez demander d'être remboursés pour les coûts réels encourus en remplissant un formulaire de demande de remboursement et en y attachant votre reçu. Le formulaire pourra être envoyé à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et une fois complété et scanné avec les reçus, renvoyé à cette même adresse.

Si possible, votre per diem sera viré directement à votre compte bancaire, au moins une semaine avant le début de la réunion de l'ICANN. Votre indemnité journalière étant basée sur les dates d'arrivée/de départ plus les jours de voyage, vos plans de voyage doivent donc

complétés et vos coordonnées bancaires DOIVENT être transmises à l'ICANN au plus tard le 22 août 2011 afin que votre indemnité journalière puisse vous être versée en temps voulu. Les virements pour les individus ayant complété les formalités après la date du 22 août 2011 seront effectués dans les plus brefs délais mais fort probablement APRÈS la conférence de l'ICANN.

Si vous êtes incapable de recevoir votre virement d'argent (par exemple, certains pays ont des restrictions quant à recevoir des virements bancaires d'autres pays), des arrangements alternatifs seront effectués pour rembourser vos per diem. Si vous êtes incapable de recevoir votre virement d'argent, veuillez en informer l'ICANN à [constituency-travel@icann.org](mailto:constituency-travel@icann.org) et les méthodes alternatives de paiement seront ensuite effectuées par le département des finances de l'ICANN. Vous recevrez deux courriels différents, un concernant la méthode et l'autre le moment du paiement.

### ***ALLOCATIONS***

---

Si vous êtes participant, vous recevrez une allocation à la fin de la réunion d'ICANN, une fois que vous aurez achevé ce qu'il y avait à faire. Les allocations sont typiquement des virements d'argent, à moins que vous ne soyez incapables de recevoir un virement d'argent, dans ce cas, des dispositions alternatives seront prises. L'allocation pour la réunion de Dakar est de 500\$ US pour la période entière de la réunion.

### ***REMBOURSEMENT DE DÉPENSES***

---

Les membres de NomCom qui reçoivent un financement de voyage pendant cette réunion peuvent soumettre des frais réels pour les repas, le transport terrestre, les prix de visa, etc. à la fin de la réunion de l'ICANN. À la réception des reçus, un remboursement en argent direct ou en chèque sera effectué pour les dépenses. Les voyageurs qui ont réservé leur propre transport aérien devraient soumettre la documentation (d'habitude une facture de la compagnie aérienne ou de l'agent de voyage) ainsi que l'itinéraire et tous les frais. À la réception des reçus, un remboursement en argent direct ou en chèque sera effectué pour les dépenses. Le remboursement de toutes les dépenses sera fait après la fin de la réunion de l'ICANN.

---

## **i Divers QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**

---

### **DOIS-JE M'INSCRIRE POUR LA RÉUNION DE L'ICANN?**

OUI! Vous devez vous inscrire pour la réunion. Veuillez noter qu'en réservant votre voyage, vous ne réservez pas votre réunion.

L'inscription nous permet de préparer les entrées et vous sauve du temps d'attente. Elle aidera également les gens qui sont là pour prendre des notes et nous permettra de vous dire si vous avez besoin d'un visa.

Veuillez vous enregistrer ici: <http://www.registration123.com/ICANN/DA42/>

### **QUI PUIS-JE CONTACTER EN CAS D'URGENCE?**

Si vous rencontrez une urgence PENDANT le transport veuillez appeler +1-310-913-8201. Ce téléphone sera actif à partir du 19 octobre 2011 - 31 octobre 2011.

### **DÉLAIS IMPORTANTS**

Nous reconnaissons que le résumé de voyage et le délai que nous avons fournis pourraient exiger une réponse trop rapide pour avoir tout terminé. Les délais ci-dessous sont le délai optimal que nous aimerions que tout le monde ait réservé, comme après ces dates, notre capacité à faire les réservations d'hôtel que vous voulez ou pour trouver des vols dans les coûts approuvés et raisonnables de déplacement seront touchés.

Par conséquent, veuillez remplir ce formulaire de voyage dès que possible après la réception, afin que nous puissions être en mesure de réserver votre déplacement et hébergement et obtenir les billets.

- Formulaire de demande de voyage: **lundi 22 août 2011**
- Formulaire d'informations bancaires: **lundi 22 août 2011**
- Transport: **lundi, 5 septembre 2011 à 17h PST**



## ANNEXE A : RÉGIONS DES NATIONS UNIES

RÉGION	SOUS-RÉGION	PAYS DANS LA SOUS-RÉGION		
AFRIQUE	<i>Afrique de l'Est</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Burundi</li> <li>Comores</li> <li>Djibouti</li> <li>Érythrie</li> <li>Ethiopie</li> <li>Kenya</li> <li>Madagascar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Malawi</li> <li>Maurice</li> <li>Mayotte</li> <li>Mozambique</li> <li>Réunion</li> <li>Rwanda</li> <li>Seychelles</li> <li>Somalie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Uganda</li> <li>République-Unie de Tanzanie</li> <li>Zambie</li> <li>Zimbabwe</li> </ul>
	<i>Afrique centrale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Angola</li> <li>Cameroun</li> <li>République Centrafricaine</li> <li>Chad</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>République démocratique du Congo</li> <li>Guinée équatoriale</li> <li>Gabon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sao Tomé et Príncipe</li> </ul>
	<i>Afrique du nord</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Algérie</li> <li>Égypte</li> <li>Jamahiriya arabe libyenne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marroc</li> <li>Soudan</li> <li>Tunisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sahara Occidental</li> </ul>
	<i>Afrique du sud</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Botswana</li> <li>Lesotho</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Namibie</li> <li>Afrique du sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Swaziland</li> </ul>
	<i>Afrique de l'Ouest</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénin</li> <li>Burkina Faso</li> <li>Cap Vert</li> <li>Cote d'Ivoire</li> <li>Gambie</li> <li>Ghana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guinée</li> <li>Guinée-Bissau</li> <li>Libéria</li> <li>Mali</li> <li>Mauritanie</li> <li>Niger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nigérie</li> <li>Sainte-Hélène</li> <li>Sénégal</li> <li>Sierra Leone</li> <li>Togo</li> </ul>
AMÉRIQUE	<i>Caraïbes</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anguilla</li> <li>Antigua et Barbuda</li> <li>Aruba</li> <li>Bahamas</li> <li>Barbade</li> <li>Iles Vierges Britanniques</li> <li>Iles Caïmans</li> <li>Cuba</li> <li>Dominique</li> <li>République dominicaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grenade</li> <li>Guadeloupe</li> <li>Haïti</li> <li>Jamaïque</li> <li>Martinique</li> <li>Montserrat</li> <li>Antilles néerlandaises</li> <li>Porto Rico</li> <li>Saint-Bethelémy</li> <li>Saint-Kitts-et-Nevis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sainte-Lucie</li> <li>Saint-Martin (partie française)</li> <li>Saint-Vincent et les Grenadines</li> <li>Trinité-et-Tobago</li> <li>Iles Turks et Caïcos</li> <li>États-Unis Îles Vierges</li> </ul>
	<i>Amérique centrale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Belize</li> <li>Costa Rica</li> <li>El Salvador</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guatemala</li> <li>Honduras</li> <li>Mexique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nicaragua</li> <li>Panama</li> </ul>
	<i>Amérique du nord</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les Bermudes</li> <li>Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groenland</li> <li>Saint-Pierre-et-Miquelon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les États-Unis d'Amérique</li> </ul>
	<i>Amérique du Sud</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Argentine,</li> <li>Bolivie (État plurinational de)</li> <li>Brésil</li> <li>Chili</li> <li>Colombie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Iles Falkland (Malvinas)</li> <li>Guyane française</li> <li>la Guyane</li> <li>Paraguay</li> <li>Pérou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surinam</li> <li>Uruguay</li> <li>Venezuela (République bolivarienne du)</li> </ul>
ASIE	<i>Asie centrale</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Kazakhstan</li> <li>Kyrgyzstan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tadjikistan</li> <li>Turkménistan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouzbékistan</li> </ul>
	<i>Asie de l'Est</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chine</li> <li>China-Hong Kong SAR</li> <li>Chine-RAS de Macao</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>République populaire démocratique de Corée</li> <li>Japon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mongolie,</li> <li>République de Corée</li> </ul>
	<i>Asie du sud</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Afghanistan</li> <li>Bangladesh</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inde</li> <li>L'Iran (République islamique de )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Népal</li> <li>Pakistan</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bhoutan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maldives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sri Lanka</li> </ul>
	<i>Asie du Sud-Est</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brunéi Darussalam</li> <li>• Cambodge</li> <li>• Indonésie</li> <li>• République démocratique populaire du Lao</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Malaisie</li> <li>• Myanmar</li> <li>• Philippines</li> <li>• Singapour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thaïlande</li> <li>• Timor-Leste</li> <li>• Viet Nam</li> </ul>
	<i>Asie de l'Ouest</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arménie</li> <li>• Azerbaïdjan</li> <li>• Bahreïn</li> <li>• Chypre</li> <li>• Géorgie</li> <li>• Ira</li> <li>• Israël</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jordanie</li> <li>• Le Koweït</li> <li>• Liban</li> <li>• Territoire palestinien occupé</li> <li>• Oman</li> <li>• Qatar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arabie Saoudite</li> <li>• République arabe syrienne</li> <li>• Turquie</li> <li>• Emirats Arabes Unis</li> <li>• Yémen</li> </ul>
<b>EUROPE</b>	<i>Europe de l'Est</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bélarus</li> <li>• Bulgarie</li> <li>• République tchèque</li> <li>• Hongrie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pologne</li> <li>• République de Moldavie</li> <li>• Roumanie</li> <li>• Fédération de Russie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Slovaquie</li> <li>• Ukraine</li> </ul>
	<i>Europe du nord</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Iles Aland</li> <li>• Îles Anglo-Normandes</li> <li>• Danmark</li> <li>• Estonie</li> <li>• Île Féroé</li> <li>• Finlande</li> <li>• Guernsey</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Islande</li> <li>• Irlande</li> <li>• île de Man</li> <li>• Jersey</li> <li>• Lettonie</li> <li>• Lituanie</li> <li>• Norvège</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Svalbard et Jan Mayen</li> <li>• Suède</li> <li>• Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</li> </ul>
	<i>Europe du Sud</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Albanie</li> <li>• Andorre</li> <li>• Bosnie-Herzégovine</li> <li>• Croatie</li> <li>• Gibraltar</li> <li>• Grèce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Saint-Siège</li> <li>• Italie</li> <li>• Malte</li> <li>• Monténégro</li> <li>• Portugal</li> <li>• San Marino</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Serbie</li> <li>• Slovénie</li> <li>• Espagne</li> <li>• L'ex-République yougoslave</li> <li>• République de Macédoine</li> </ul>
	<i>Europe de l'Ouest</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autriche</li> <li>• Belgique</li> <li>• France</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemagne</li> <li>• Liechtenstein</li> <li>• Luxembourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monaco</li> <li>• Pays-Bas</li> <li>• Suisse</li> </ul>
<b>OCÉANIE</b>	<i>Australie et Nouvelle Zélande</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Australie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle Zélande</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Île de Norfolk</li> </ul>
	<i>Mélanésie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fidji</li> <li>• Nouvelle-Calédonie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Papouasie-Nouvelle-Guinée</li> <li>• Îles Salomon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vanuatu</li> </ul>
	<i>Micronésie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guam</li> <li>• Kiribati</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Îles Marshall</li> <li>• Micronésie (Etats fédérés de)</li> <li>• Nauru</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Iles Mariannes du Nord</li> <li>• Palau</li> </ul>
	<i>Polynésie</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les Samoa américaines</li> <li>• Iles Cook</li> <li>• Polynésie française</li> <li>• Nioué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pitcairn</li> <li>• Samoa</li> <li>• Tokélaou</li> <li>• Tonga</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tuvalu</li> <li>• îles Wallis et Futuna</li> </ul>